

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Charlotte VIGNEUX, Maire.

Présents : Mme Charlotte VIGNEUX, Mme Claire LE GALL, M. Claude CHAUSSADAS, M. Fabrice ORDRONNEAU, M. Noël FAUCHERON, ~~M. Yannick BRETON~~, Mme LISON RETAILLEAU, ~~M. Guillaume KERBRAT~~, ~~M. Alexandre LIEVRE~~, Mme Cécile MAUNY, M. Bernard DANIAUD, ~~Mme Marie-Thérèse LECERF~~, ~~M. Antoine BOUCHU~~.

Nombre de Conseillers :	En exercice	: 13
	Présents	: 8
	Absents	: 5
	Pouvoir	: 1

Secrétaire de séance : Fabrice Ordronneau

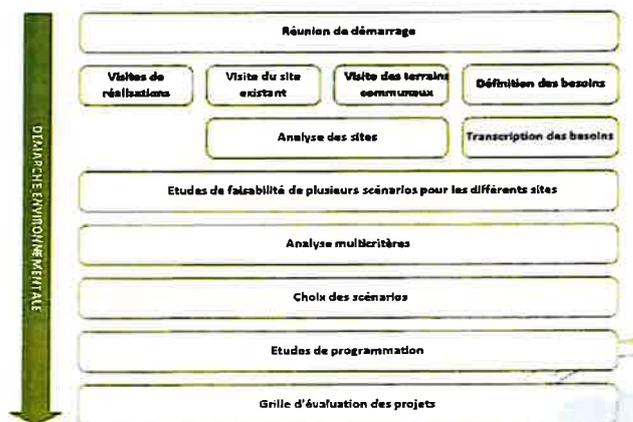
2025 -01-5 : Frais d'étude de faisabilité du projet d'extension du centre périscolaire

Rapporteur : Madame Le Maire

En date du mercredi 15 janvier, Madame Le Maire a rencontré Monsieur Giraudeau de l'agence d'attractivité Vendée Sud afin de faire un point sur le projet d'extension de la périscolaire et sur la création d'un COFIL. Sa proposition est la suivante :

METHODOLOGIE :

Phase 1 - Programmation:



METHODOLOGIE

VISITES DE RÉALISATIONS

- Visite de locaux ERP (Tiers lieu, salle de sports, ...) réalisés en adéquation avec vos objectifs
- Validation de choix préalable dans l'organisation et la conception

VISITE DU SITE EXISTANT

- Diagnostic visuel
- Recueil des données (plans, diagnostics,...) et compilation
- Évaluation des investigations complémentaires nécessaires (relevé géométriques, étude de sols préalable, diagnostics, ...)

VISITE DES TERRAINS COMMUNAUX ET EVALUATIONS DES RÉSERVES FONCIÈRES DE LA COMMUNE

- Recensement de l'ensemble des caractéristiques et contraintes (avoisinants, pentes, réseaux,...) du site et notamment dans le cadre de la démarche environnementale
- Recueil des données (plans, diagnostics,...) et compilation
- Évaluation des investigations complémentaires nécessaires (étude de sols préalable, ...)

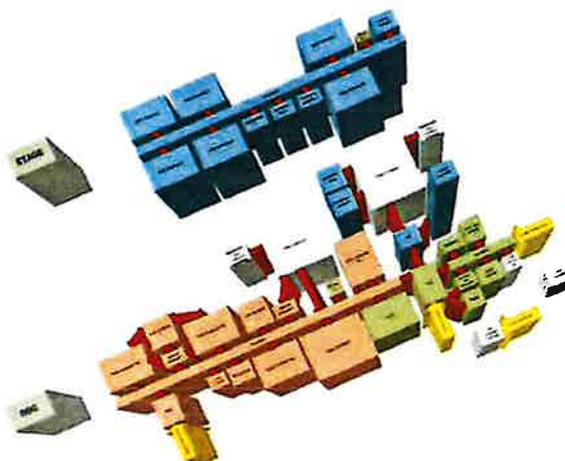
METHODOLOGIE

DÉFINITION DES BESOINS

- Réunion avec comité de pilotage (élus,...).
- Réunion avec associations et utilisateurs .
- Recueil des besoins avec abstraction des équipements existants et du site.
- Définitions des contraintes et modalités d'utilisations des locaux .
- Proposition de plusieurs simulations de surfaces et d'organisation avec le souci permanent d'optimisation des surfaces, afin de réduire les coûts d'investissement et d'exploitation.

Organismes Partenaires :

- En fonction du type de projet
- Sydev
- Vendée Energie, ...



METHODOLOGIE

FAISABILITÉ ET ANALYSE MULTICRITÈRES

- **Élaboration de plusieurs scénarios** élaborés en fonction de différents schémas de fonctionnement ou de surfaces pour chacune des options (reprise du bâtiment existant ou terrain communal).
- **Mise en place d'une trame d'analyse multicritères**
- **Analyse multicritère** de chaque scénario

La notice de faisabilité de chaque scénario précisera les objectifs stratégiques de l'opération et intègre :

- les objectifs du Maître d'Ouvrage et leur priorité (urbains, environnementaux, fonctionnels, architecturaux, techniques, économiques),
- la vocation du futur ouvrage, les activités à mettre en place,
- les espaces et surfaces à aménager,
- la localisation de l'opération et les caractéristiques de son terrain d'implantation (intégrant les caractéristiques des bâtiments existants dans le cas de bâtiment existant),
- la faisabilité spatiale du projet (capacité du terrain ou des bâtiments existants à recevoir l'équipement sans figer de solution),
- la faisabilité dans le temps,
- l'estimation financière.

»

A l'issue de cette phase – Choix du scénario

Tarif prestation d'étude de faisabilité : 2 500 euros HT

Il convient de voter dans un premier temps pour l'étude de faisabilité du projet, soit 2 500 euros HT
Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'acceptation de cette étude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote POUR, à l'unanimité.

Le comité de pilotage sera constitué de : Lison RETAILLEAU, Claire LE GALL, ORDRONNEAU Fabrice, Charlotte VIGNEUX, Andrew SIMON, Elisabeth SCHREVELLE, Sabrina CABRERA.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage dans le tableau extérieur de la mairie.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour et an que dessus

Pour copie conforme,

En mairie le 29 janvier 2025

Le Maire,

Charlotte VIGNEUX

